

# Le monde culturel fustige les arrestations d'artistes réfugiés

**S**tupeur vendredi soir, quand la police fait irruption dans les locaux de l'ASBL Globe Aroma. La maison est ouverte aux artistes réfugiés ou demandeurs d'asile. Vendredi, sept d'entre eux ont été arrêtés, puis placés en centre fermé ou menacés d'expulsion. L'ASBL bénéficie pourtant du soutien officiel de la Ville de Bruxelles, de la Communauté flamande et de la Communauté française. Les directeurs du Kaaitheater et du Koninklijke Vlaamse Schouwburg ont crié à l'injustice dans les colonnes du *Standard*. C'est au *Soir* que Fabrice Murgia a exprimé ce que lui inspire la « *realpolitik* » du ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA). Le directeur du Théâtre National en appelle à poursuivre la « *salutaire désobéissance civile* » qu'il lit dans la mobilisation citoyenne grâce à laquelle Bruxelles ne devient pas un « Calais », et dans l'accueil, chez elles, par des centaines de personnes d'êtres déracinés. « *Depuis vendredi, on tente de nous faire peur, d'installer la terreur. Le fait qu'une rafle ait lieu en scène est perçu comme un acte terroriste pour les secteurs culturels et associatifs* », avertit Murgia. ■

# « Les artistes sont désormais en ligne de mire »

MIGRATION Les réactions sont très vives après la descente policière à l'ASBL

- ▶ Priver des artistes sans papiers de liberté, c'est détruire leur identité.
- ▶ Pour le directeur du Théâtre National, Fabrice Murgia, et la présidente de Refugees Got Talent, Sophie Querton, le gouvernement a franchi la ligne rouge.
- ▶ Les arrestations au Globe Aroma de Bruxelles seraient « des actes inhumains ».

Vendredi soir, la police a fait irruption dans les locaux de l'ASBL Globe Aroma, une maison ouverte aux artistes réfugiés ou demandeurs d'asile. Sept d'entre eux ont été arrêtés, avant d'être placés en centre fermé ou menacés d'expulsion.

Globe Aroma bénéficie pourtant du soutien officiel de la Ville de Bruxelles, de la Communauté flamande et de la Communauté française. En réaction à la stupeur créée par cette descente de police, les directeurs du Kaaitheater, Guy Gypers, et du Koninklijke Vlaamse Schouwburg, Michael De Cock, ont crié à l'injustice dans une carte blanche publiée par le journal *De Standaard*.

## « Les artistes doivent être protégés »

Aujourd'hui, c'est le directeur du Théâtre National, Fabrice Murgia, qui en appelle à la désobéissance civile pour s'opposer à la « *realpolitik* » du ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA). L'arrestation d'artistes réfugiés au Globe Aroma de Bruxelles le choque profondément : « *Les artistes participent à la construction d'une démocratie plus humaine et doivent être protégés dans un État de droit. L'État dans lequel nous vivons me fait peur. Pourquoi la police de Bruxelles a-t-elle collaboré à cette action inhumaine ?* »

La présidente de Refugees Got Talent, Sophie Querton, se révolte, elle aussi. Son ASBL a déjà accroché ou fait monter sur scène des musiciens, des plasticiens, des acteurs, venus sans papiers d'Azerbaïdjan, d'Irak, d'Iran, d'Afghanistan, du Kurdistan... À l'exemple de Globe Aroma, Refugees Got Talent définit l'art comme un langage universel, capable de rassembler les hommes et d'intégrer les exclus de la société.

« *Quand j'ai découvert l'information, je me suis dit instinctivement que la ligne rouge avait été franchie, nous déclare Sophie Querton. Je me sentais malade. Ces artistes partagent leur identité, leur culture, leur passion, ce qu'ils ont de plus profond, tout ce qu'il leur reste en fait. Comme Globe Aroma, Refugees Got Talent travaille tous les jours avec des*

*personnes en attente de statut, des sans papiers, des déboutés. La seule chose qu'on leur demande, c'est s'ils ont envie de collaborer avec nous, de s'exprimer, de dire ce qu'ils ne peuvent pas dire avec des mots parce qu'ils ne partagent pas forcément notre langue, notre culture. Aujourd'hui, je suis en colère et je ressens un profond dégoût pour ce qui s'est passé à Globe Aroma. Ça va trop loin.* »

## On se trouve face « à un vrai choix de société »

Les arrestations de vendredi soulèvent la question du bien-fondé des activités culturelles destinées aux réfugiés. Guy Gypers et Michael De Cock soulignaient dans leur carte blanche qu'on se trouve face « à un vrai choix de société », à « la frontière entre les droits humains fondamentaux et la violence aveugle de l'État. »

Fabrice Murgia partage ce sentiment d'urgence : « *Nous ne pouvons pas renoncer. Il faut continuer, comme d'autres l'ont fait avant nous dans les pays en guerre ! Et si c'est considéré comme de la désobéissance civile, on l'assume, sinon on change de métier ! Nous allons faire savoir à l'étranger ce qui se passe désormais dans notre pays, la manière dont on s'oppose à la libre circulation et à la libre expression des artistes. On les embarque sans tenir compte de la présomption d'innocence ni leur laisser le temps de remplir les*

*formalités administratives. Je ne peux pas accepter qu'on arrête quelqu'un pendant qu'il joue de la flûte ! Je sais que la ministre francophone de la Culture, Alda Greoli, partage notre sens de la liberté. Un théâtre est une sorte de zone franche, où tout le monde doit avoir le droit de monter sur scène sans avoir peur.* »

## « Cette opération policière jette un froid sur le vivre-ensemble »

« *Cette opération policière jette un froid sur le vivre-ensemble, ajoute Sophie Querton. Nous sommes clairement confrontés à de nouvelles règles du jeu et il va falloir composer avec. Des sans-papiers travaillent chez nous tous les jours. Nous faisons de belles choses ensemble, que les Belges apprécient. On partage de la joie et il n'y a rien de plus beau pour vaincre les préjugés. Nous allons continuer à le faire, en sachant que les artistes sont désormais en ligne de mire. Ils ont encore des choses extraordinaires à nous montrer. J'invite les responsables politiques à tomber le costume, à venir à la Museum Night Fever, le 3 mars, voir jouer, au Musée juif, des musiciens réfugiés syriens, afghans, irakiens... Je leur propose aussi de venir écouter un réfugié irakien lire ses poèmes à la Foire du Livre de Bruxelles, le 24 février. Quoi de plus forts comme symboles ?* »

Au diapason de Guy Gypers et Michael De Cock, Fabrice Murgia et Sophie Querton posent la pratique artistique en arme d'intégration massive : elle contribue à changer le regard, à restaurer l'estime de soi et à faciliter la rencontre de l'autre. À travers l'incident de Globe Aroma et les images de ce qu'ils nomment « une politique déconnectée des réalités humaines », c'est donc bien de choix de société qu'il est question. ■

DANIEL COUVREUR

## réactions Les responsables politiques ne restent pas au balcon

Les politiques se manifestent. Sven Gatz a réagi le premier, lundi matin. Le ministre flamand (VLD) de la Culture (l'ASBL Globe Aroma est flamande), opérant auprès de la N-VA au sein de la coalition aux affaires dans le nord du pays (un gouvernement N-VA-CD&V-VLD), faisait part de son indignation et nous expliquait : « J'ai voulu prendre le temps de la réflexion et de l'information avant de réagir. Je ne conteste pas les compétences de la police, mais je m'interroge sérieusement sur la transparence et la proportionnalité de l'action entreprise, avec une certaine brutalité. Vendredi soir, il était question, selon les agents des forces de l'ordre, d'une action visant à contrôler l'application de la législation sociale, mais on a vu ce que cela a donné, c'était tout autre chose. C'est un problème. Il y a eu à tout le moins détournement de l'objet de l'opération tel qu'il avait été annoncé. Ce détournement est problématique. Je vais prendre contact avec les ministres fédéraux responsables, à l'Intérieur notamment. » Sven Gatzz ponctue sur un autre registre : « Il faut faire attention, le tissu social est vulnérable, et là, on a

*franchement loupé quelque chose... »*

### « Pas acceptable »

Échevine de la Culture à Bruxelles-Ville, actuellement bourgmestre faisant fonction (Philippe Close est à l'étranger), Karine Lalieux (PS) est en contact direct avec l'ASBL, qui évolue sur le territoire communal : « Avec Philippe, nous avons demandé une enquête sur le déroulement des opérations, qui ont eu lieu sous l'autorité de la police fédérale, avec le concours de la police locale. En attendant, j'ai pris contact avec les responsables de Globe Aroma, qui a une convention - de 3 ans - avec la Ville de Bruxelles, et qui, de l'avis général, effectue un travail remarquable sur le terrain, notamment en termes de dialogue et d'intégration. Je veux les rassurer. » L'échevine élargit le propos : « J'ai reçu beaucoup de coups de fil de responsables d'associations qui accueillent eux aussi des sans-papiers. Ils s'inquiètent. Tous ces gens font un travail formidable, nous sommes à leurs côtés. Je suis d'accord avec Sven Gatz : ce qui s'est passé n'est pas acceptable. »

### « Consternation »

Enfin, Alda Greoli (CDH) a réagi elle aussi. La ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne mâche pas ses mots : « J'ai pris connaissance avec consternation de la descente de police ayant eu lieu à l'association Gobe Aroma à l'aube du week-end. Je ressens une profonde tristesse de ce que des activités culturelles et associatives, dont le rôle premier est l'intégration et l'émancipation personnelle, puissent être ainsi la cible d'événements traumatisants à la fois pour les personnes visées et pour les organisateurs. » Dans un communiqué, la ministre francophone « s'associe à Sven Gatz dans sa demande d'explications auprès des autorités fédérales ». Elle « partage également l'indignation des acteurs culturels et de toutes les personnes - et elles sont nombreuses - qui accomplissent chaque jour des démarches d'accompagnement et d'intégration des nouveaux arrivants ».

Nous avons contacté les services du ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), sans obtenir de réponse. ■

DAVID COPPI

## COUR DE CASSATION

### « Ce que dit Michel est inexact »

Dans l'interview qu'il nous accordait le 3 février, le Premier ministre Charles Michel s'expliquait longuement sur le projet de visites domiciliaires visant à rechercher des migrants en situation irrégulière chez leurs hébergeurs. Et il avait tenu ce propos, concernant l'arrêt de la Cour de cassation relatif au recours introduit par les autorités contre la mise en liberté d'un ressortissant soudanais : « Il est interpellant que la décision n'ait pas été signifiée à l'État belge mais à la presse : la plus haute institution du pays a laissé filtrer une décision pas encore signée par le magistrat. C'est grave sur le plan des principes. »

Voilà qui a fait réagir la Cour de cassation. Son procureur général Dirk Thijs et son premier président Jean de Coudt nous ont écrit pour qualifier cette déclaration d'« inexacte » et « jetant un discrédit injustifié sur la plus haute juridiction judiciaire du pays ». Ils argumentent : « La communication des décisions de la Cour est gérée par un magistrat de presse, qui est un avocat général. La première personne à qui ce magistrat a annoncé le rejet du pourvoi est un avocat intervenant pour l'État belge, demandeur en Cassation. C'est sur la base de la prononciation publique de l'arrêt que le demandeur au pourvoi a été mis au courant, le 31 janvier, après l'audience, de la décision. Quant aux attendus de l'arrêt, ils n'ont été diffusés que le vendredi 2 février, soit après que l'arrêt a été, le jeudi 1<sup>er</sup> février, signé par les cinq magistrats et le greffier ayant concouru à la décision. »

MA. D.